

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEUVY-VIEILLEMARINGE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Lionel ROUSSET, Jean-Pierre SAUGERAS, Thierry BAILLARD, Corinne BRINDEL, Sandra CHARRIERE

Excusé : Etienne COUIGNOUX

Procurations : Alain VERMOREL à Philippe BRUGERE ; Charlotte BOURG à Lionel ROUSSET, David DUMAS à Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE à Jean-Pierre SAUGERAS, Violette JANET-WIOLAND à Marie-José GUIGNABEL

Date de la convocation : 22 Septembre 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

### DELIBERATION N° 2025-04-04- Convention de partenariat HCC - COAEQUO Approbation d'un avenant n°1

Lionel ROUSSET, Adjoint au Maire, rappelle que depuis 2018, pour certaines manifestations notamment culturelles, la Commune souscrit des contrats de mise à disposition d'un ou de plusieurs salariés d'entreprises privées. Ainsi, il avait été décidé d'adhérer à l'Association COAEQUO, ce qui avait également permis d'obtenir des aides de la REGION pour financer les postes de médiateur au cinéma.

L ROUSSET donne lecture d'un avenant n°1 à souscrire à la convention initiale de partenariat avec HCC consistant à poursuivre la durée de la convention jusqu'au 31/12/2025, la Commune devant se faire rembourser le coût supplémentaire auprès de Haute Corrèze Communauté, avant le 30 janvier 2026.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré **A L'UNANIMITE**

**APPROUVE** l'avenant n°1 à la Convention souscrite avec Haute Corrèze Communauté  
**AUTORISE M** le Maire à saisir HCC pour remboursement financier

La Secrétaire de séance,

  
Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait conforme,  
Le 29 Septembre 2025

Le Maire,

  
Philippe BRUGERE

